

RAPPORT DE LA COMMISSION « FINANCES ET ADMINISTRATION – FA »

Mesdames et Messieurs,

Réuni-e-s en séance ordinaire le 29 avril 2019, les membres de la commission « Finances et Administration » ont discuté de modification quant à la longueur des mandats des membres des Fondations communales.

Il est proposé que le nombre de mandats des membres des Fondations ne soient plus limités.

De plus, les Fondations communales étant renouvelées au début de chaque législature et les législatures ayant passé de 4 à 5 ans, il est proposé de modifier les statuts pour que les mandats durent 5 ans.

Les membres des Fondations continuent à être élu-e-s par le Conseil municipal.

Les commissaires vous recommandent,

**Par 5 voix pour, 2 abstentions (7 membres présents)**

D'accepter la modification des statuts des Fondations communales.

Bernex, le 7 mai 2019

La rapporteuse

Aurélie Friedli